

MISSION

Soucieuse d'oeuvrer au service du territoire, des municipalités et de leurs citoyens, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a pour mission de guider l'aménagement du territoire de façon cohérente, harmonieuse et planifiée. Elle se veut un partenaire rassembleur, innovant, proactif et à l'écoute; participer, collaborer et accompagner encadrent son action.

Les personnes qui composent son personnel supportent solidairement et équitablement tous les acteurs et facilitent l'émergence de solutions pour pallier le manque de ressources, de connaissances et de main-d'oeuvre.

VISION

Nous souhaitons une MRC en mouvement capable d'aborder avec succès, de manière innovante, les défis qui caractérisent notre milieu afin de permettre l'émergence d'une occupation durable du territoire capable de faire face aux changements climatiques, composée de communautés dynamiques, d'un terroir boréal unique et reconnu, d'une culture vivante, de milieux de vie de qualité qui nous permettront d'habiter et d'occuper notre espace de façon optimale en préservant les milieux naturels et la diversité du patrimoine agricole. Des gens passionnés qui veulent léguer un territoire en santé aux générations futures!

VALEURS

- Transparente
- Participative
- Stratégique
- Novatrice
- Inclusive

Orientation 1

Une gouvernance mobilisatrice, collaborative et efficiente de la MRC

Orientation 1 - Une gouvernance mobilisatrice, collaborative et efficiente de la MRC

Objectif 1.1 Assurer un fonctionnement optimal et participatif au Conseil de la MRC

- Action 1.1.1 Contribuer à la concertation des élus.es sur des enjeux territoriaux
- Action 1.1.2 Favoriser une répartition équitable des ressources et des services dans la MRC
- Action 1.1.3 Accompagner et former les nouveaux élus.es et directions générales pour faciliter leur entrée en fonction
- Action 1.1.4 Développer une compréhension commune des enjeux liés au territoire dans sa globalité

Objectif 1.2 Collaborer efficacement avec les municipalités locales

- Action 1.2.1 Accompagner les municipalités dans les initiatives et le déploiement de mise en commun de services
- Action 1.2.2 Informer et soutenir les municipalités locales dans leur rôle de gouvernement de proximité
- Action 1.2.3 Optimiser la gestion des actifs municipaux

Objectif 1.3 Collaborer efficacement avec les divers partenaires externes

- Action 1.3.1 Élaborer et mettre en œuvre des ententes avec Développement Économique Alma Lac-Saint-Jean
- Action 1.3.2 Évaluer les opportunités de partage de ressources avec Développement Économique Alma Lac-Saint-Jean
- Action 1.3.3 Mettre à profit les connaissances scientifiques et savoirs des acteurs de la communauté au cœur des actions

Objectif 1.4 Devenir un employeur de choix

- Action 1.4.1 Offrir un milieu de travail sain et absent de discrimination
- Action 1.4.2 Reconnaître l'apport des employés.es dans les réussites de l'organisation
- Action 1.4.3 Créer un sentiment d'appartenance fort et durable
- Action 1.4.4 Valoriser les employés.es auprès de nos partenaires et de la population

Orientation 2 - Une stratégie de communication en appui à la vision stratégique

Objectif 2.1 Définir une stratégie de communication interne et externe efficace

- Action 2.1.1 Identifier une ressource responsable des communications
- Action 2.1.2 Élaborer un plan de communication
- Action 2.1.3 Développer une image de marque pour la MRC

Objectif 2.2 Planifier et déployer des moyens de communication adaptés aux citoyens, municipalités et partenaires

- Action 2.2.1 Promouvoir les services offerts par la MRC, les projets et les décisions du Conseil
- Action 2.2.2 Communiquer des informations stratégiques via les médias sociaux, les médias écrits, audios et visuels

Objectif 2.3 Adopter des processus de communication efficaces

- Action 2.3.1 Garantir une communication interne transparente
- Action 2.3.2 Assurer une communication externe efficace
- Action 2.3.3 Assurer une présence médiatique plus soutenue dans le milieu

Orientation 2

Une stratégie de communication en appui à la vision stratégique

Orientation 3

Un aménagement durable du territoire de la MRC

Orientation 3 - Un aménagement durable du territoire de la MRC

Objectif 3.1 Élaborer un nouveau schéma d'aménagement et de développement du territoire

- Action 3.1.1 Optimiser et actualiser l'aménagement du territoire de la MRC
- Action 3.1.2 Conserver les milieux humides, hydriques et naturels d'intérêt
- Action 3.1.3 Assurer une gestion optimale des milieux naturels
- Action 3.1.4 Réviser les façons d'aménager les villes et les municipalités pour assurer leur résilience
- Action 3.1.5 Assurer une offre de logements répondant aux besoins de la population de la MRC

Objectif 3.2 Positionner les enjeux climatiques au cœur du processus décisionnel

- Action 3.2.1 Assurer la pérennité des ressources en eau
- Action 3.2.2 Conserver les milieux humides, hydriques et naturels d'intérêt
- Action 3.2.3 Favoriser la résilience des écosystèmes
- Action 3.2.4 Renforcer les corridors de connectivité écologique

Orientation 4 - Soutenir le développement des milieux de vie

Objectif 4.1 Comprendre, mesurer et amoindrir les impacts occasionnés par les changements démographiques

- Action 4.1.1 Atténuer les inégalités sociales
- Action 4.1.2 Amoindrir les impacts provoqués par l'évolution des changements démographiques sur le territoire

Objectif 4.2 Déployer une offre de services optimale

- Action 4.2.1 Mettre en place une politique de développement social
- Action 4.2.2 Favoriser l'accès à des logements de qualité, abordables et accessibles
- Action 4.2.3 Prévoir et façonner des milieux de vie sains, durables et abordables

Objectif 4.3 Développer une mobilité durable sur l'ensemble du territoire

- Action 4.3.1 Identifier les besoins de mobilité sur le territoire
- Action 4.3.2 Développer un réseau de transport collectif et actif
- Action 4.3.3 Prévoir l'intégration du transport actif dans les différentes planifications
- Action 4.3.4 Limiter les émissions de GES

Objectif 4.4 Développer un système agroalimentaire territorial et collectif

- Action 4.4.1 Réaliser une étude visant le renforcement du système alimentaire territorial
- Action 4.4.2 Accélérer l'adoption de pratiques agricoles durables
- Action 4.4.3 Développer l'économie circulaire dans le secteur agroalimentaire

Orientation 4

Soutenir le développement des milieux de vie

Orientation 5

Un territoire plus résilient et adapté aux changements climatiques

Orientation 5 - Un territoire plus résilient et adapté aux changements climatiques

Objectif 5.1 Stimuler la lutte aux changements climatiques sur le territoire

- Action 5.1.1 Réaliser un plan d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle du territoire de la MRC
- Action 5.1.2 Adapter les collectivités aux changements climatiques

Objectif 5.2 Soutenir les municipalités dans leur démarche d'adaptation et de lutte aux changements climatiques

- Action 5.2.1 Réaliser un plan d'adaptation dans les démarches d'adaptation des municipalités
- Action 5.2.2 Développer des indices de vulnérabilité pour réduire la vulnérabilité du territoire aux événements extrêmes
- Action 5.2.3 Assurer la pérennité des ressources